



Non-respect PLU

Par madame

Bonjour,

Ma question va peut-être vous paraître stupide (?) : je voudrais juste savoir si un simple quidam, non directement impacté, peut signaler un non-respect de PLU. Je vous apporte ces précisions : je me promène dans la campagne et constate un important dépôt de terre sur une zone classée naturelle, puis-le légalement le signaler ?

Merci de m'éclairer.